

Emmanuelle Ménard Député de l'Hérault

> À l'attention de la ligue de défense des conducteurs et de chacune des personnes de ma circonscription qui m'ont interpellée

Paris, le 15 novembre 2019

Madame, Monsieur,

Vous avez été nombreux à m'interpeller par le biais de la ligue de défense des conducteurs et chacun de vos messages m'est bien parvenu. Soyez assurés que j'y ai été sensible. Vous évoquez le matraquage fiscal de l'État sur les automobilistes, je vous comprends et soyez certains que j'agis pour vous défendre.

Quand il a été question d'abaisser la limite de vitesse à 80 km/h sur les routes secondaires, j'ai envoyé une lettre au Premier ministre. J'avais également déposé une question écrite à Madame Borne, ministre des Transports, l'année dernière, le 2 octobre 2018 (http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-12580QE.htm).

Plus récemment, vous m'interpelliez sur l'augmentation du nombre de radars. Et là, encore, soyez assurés de mon soutien. J'ai déposé plusieurs amendements à ce sujet à l'occasion de la discussion du projet de loi finances pour 2020 (http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/amendements/2272C/AN/1402, http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/amendements/2272C/AN/1349). Ces amendements, je les ai, bien entendu, défendus au sein de l'hémicycle. J'interpellai d'ailleurs le gouvernement de cette manière :

« La politique du Gouvernement visant à augmenter le nombre de radars n'est pas la seule solution, loin de là, pour faire baisser le taux de mortalité sur nos routes.

Les taux de mortalité routière en Suède et au Danemark sont parmi les plus faibles d'Europe. Pourtant, ces pays ne sont pas ceux qui possèdent le plus de radars : il y en a exactement 1 717 en Suède et seulement 14 au Danemark, contre 4 400 en France.

Il faut arrêter de ponctionner les Français, d'autant plus que 96 % des procès-verbaux dressés à la suite d'un contrôle radar concernent de petits dépassements de vitesse. On sanctionne donc toujours les mêmes.

Il faudrait en revanche que la France se préoccupe davantage de l'état de ses routes, qui est de plus en plus préoccupant. Alors qu'elle était, en 2012, en tête du classement des réseaux routiers établi par le Forum économique mondial, elle n'est plus aujourd'hui qu'à la dix-huitième place. » (compte rendu de la deuxième séance du mardi 5 novembre 2019, discutant la seconde partie du projet de loi de finances pour 2020 http://www.assemblee-nationale.fr/15/cri/2019-2020/20200056.asp).

Madame, Monsieur, soyez assurés de mon soutien et de ma pugnacité à vous défendre à l'Assemblée nationale. Vous pouvez compter sur moi!

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations,

Emmanuelle Ménard